

Rapport 3, Audit de suivi sur le transport des marchandises dangereuses, des Rapports de l'automne 2020 du Commissaire à l'environnement et au développement durable (43^e législature, deuxième session)

Recommandation 1 : Transports Canada devrait fournir au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes les rapports d'étape portant sur l'amélioration et la mise à jour de ses outils et de la base de données. Cela permettrait de produire des renseignements plus complets et exacts sur les entreprises réglementées ainsi que leur statut de conformité, et de mieux orienter la planification fondée sur les risques. Un rapport final sera également fourni.

Rapport :

La proposition réglementaire (Règlement modifiant le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses [base de données d'inscription], partie 17) aura l'effet de renforcer le cadre de surveillance du transport des matières dangereuses. À l'heure actuelle, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada procède à l'examen de la trousse réglementaire dans le but de la publier dans la Partie II de la *Gazette du Canada*.

Les responsables du programme de Transport des marchandises dangereuses (TMD) ont lancé un projet intitulé « Noyau TMD ». Ce projet vient combler le besoin croissant de longue date du programme de disposer de données de grande qualité, complètes et entièrement liées, ce qui permettra d'améliorer les analyses et les rapports. Le projet fera progresser la transformation du programme de TMD en fournissant des systèmes et des données entièrement intégrés dans l'ensemble de ce programme, ce qui permettra aux responsables du programme de mieux cerner les risques, les nouveaux enjeux et les tendances en matière de sécurité.

La phase 1 du projet « Noyau TMD » est terminée et comprend la création de ce qui suit :

- un nouveau système moderne d'inspection connu sous le nom d'application de Gestion de la surveillance réglementaire (GSR), déployé à l'automne 2021;
- une nouvelle application appelée Registre des installations et conceptions inscrites (RICI), déployée en mars 2023;
- un nouveau système appelé BDIC, pour aider à veiller à ce que le programme comprend des renseignements exacts et à jour sur les intervenants réglementés.

La deuxième phase du projet « Noyau TMD » (en cours) vise la modernisation plus poussée des systèmes restants de TMD et comprendra un portail externe en ligne de TMD pour les intervenants de TMD afin de leur permettre d'accéder aux divers systèmes de TMD.

Le projet « Noyau TMD » permettra aux responsables du programme de TMD de fonctionner avec plus d'efficacité en soutenant une plateforme entièrement intégrée qui viendra beaucoup améliorer la qualité et l'exactitude des données pour toutes les applications de TMD.

En plus du projet « Noyau TMD », l'Outil de priorisation des inspections (OPI) a été lancé officiellement dans le cadre de l'application de Gestion de la surveillance réglementaire (GSR), au début 2022. Le nouvel outil a été utilisé pour élaborer le plan de travail d'inspection annuel de TMD depuis l'exercice 2022-2023. La nouvelle démarche pour établir les priorités d'inspection de TMD a été entièrement mise en œuvre.

De plus, des travaux sont en cours afin d'éliminer les sites de marchandises dangereuses qui sont fermés ou qui ne traitent plus de marchandises dangereuses. À ce jour, 14 139 sites ont été éliminés. En date de juin 2023, 15 822 sites actifs demeurent dans la base de données des inspections de TMD.